

Compte rendu du CTL du 28 mai 2015

Tous les syndicats étaient présents.

L'ordre du jour portait sur 5 points et le syndicat Solidaires a souhaité évoqué en point divers, la situation des SIE du département pour information. FO considérait que ce point devait faire l'objet d'un CTL à part, vu l'importance de la question. Je partage cet avis.

1/ Approbation des PV des 3 février et 10 mars 2015 (pour ce second PV, le secrétariat adjoint avait été assuré par la CFTC) ;

2/ DUERP 2015 (pour information – pas de vote)

Dr NOEL (médecin du travail) était présente.

Le CHSCT a déjà accepté le DUERP 2015.

Ce DUERP reprend l'ensemble des demandes des agents : il a 2000 lignes (dont 199 lignes « urgentes »). Un suivi a été réalisé par 5 groupes de travail.

Fin 2015, une relance de recensement est prévue, dans le réseau.

De nombreuses demandes déposées dans le DUERP concernent des besoins matériels : M. Blanco a indiqué qu'il y a d'autres circuits pour ces demandes.

Le problème récurrent est la suppression d'emploi : le risque principal découle des situations liées aux exigences du travail (18 % des risques).

Un syndicat a indiqué qu'il y a eu plus de suppressions d'emploi dans le 68 que dans le 67 : M. Kraft a répondu que non et a poursuivi en disant que le 67 listait mieux ses charges liées au SPL.

Évocation du problème des RAN dans le département : il y en a trop selon M. Kraft d'où difficulté de gestion du personnel.

Dr NOEL : il y a un vieillissement de la pyramide des âges. Le fait de devoir aller vite donne le sentiment de bâcler + manque de reconnaissance en interne.

Problèmes informatiques liés à la télédéclaration : les redevables appellent les SIP qui n'ont pas de formation pour pouvoir les aider.

3/ Tableau de bord de veille sociale (pour information – pas de vote)

On note :

- augmentation du nombre de congés maladie entre 2013 et 2014 : 449 à 604
- augmentation du nombre de jours de congés annuels et/ou ARTT mis en CET : 2962 à 3117
- diminution du nombre d'écèlement : 1108 à 1001
- nombre de signalement augmente : 19 à 53 (Mulhouse, Colmar Amendes). M. Blanco fait des courriers et saisit le Procureur de la République le cas échéant.

4/ Bilan des entretiens professionnels : (pour information – pas de vote)

Pas de demande d'entretien à M. Blanco (recours autorité hiérarchique) en 2014 car la notation ne pouvait pas être modifiée (seule la CAPL peut la changer).

5/ SIE

Raz le bol des agents- désorganisations de procédures - nouvelles charges – formation professionnelle défailante.

Proposition de fusionner les 2 SIE de Mulhouse (au 01/01/16) ce qui créera un poste de 70 personnes.

Il conviendrait de faire un courrier au secrétariat du CTL pour demander la tenue d'une réunion d'un CTL dédié aux problèmes des SIE dans le département. On ne peut pas parler de ce sujet en points divers d'un CTL.

Représentants CFTC au CTL68